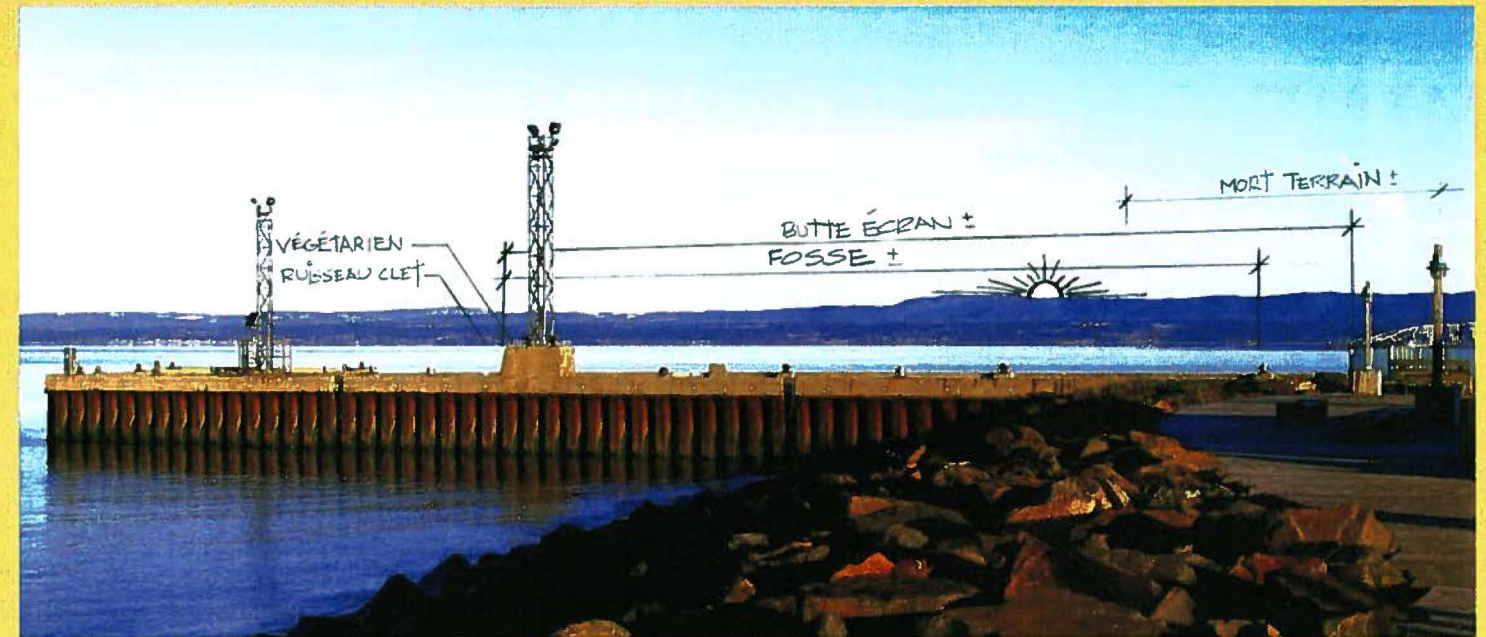


ÉLÉMENTS QUESTIONNABLES :

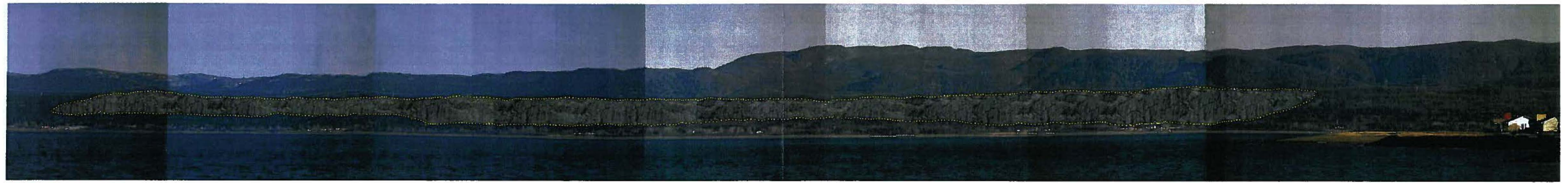
- **CE CLAIM EST PRÈS DE 15 FOIS PLUS GRAND QUE L'EXPLOITATION PRÉVUE.**
- **ASSISTERONS-NOUS À UN AGRANDISSEMENT AU LENDEMAIN DU BAPE, COMME CE FUT LE CAS À MALARTIC?**
- **EST-CE QUE CETTE MINE D'APATITE VA DEVENIR UNE SIMPLE MINE DE FER, COMME ON EN RETROUVE PARTOUT DANS LE NORD?**
- **ON N'A AUCUN PLAN DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ POUR LA GRANDE BAIE DE SEPT-ÎLES**
- **EST-CE QU'ON EST EN TRAIN DE FAIRE UNE GAFFE EN DONNANT À UNE MINE LE LITTORAL DONT ON POURRAIT AVOIR BIENTÔT BESOIN POUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL OU RÉSIDENTIEL**
- **EST-CE QUE LE TERRITOIRE QU'ON DONNE À MINE ARNAUD VA NUIRE AU DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE COMME CELUI DE WABUSH NUIT AU DÉVELOPPEMENT DE LA POINTE-NOIRE?**

Portrait citoyen(ne)s de Mine Arnaud

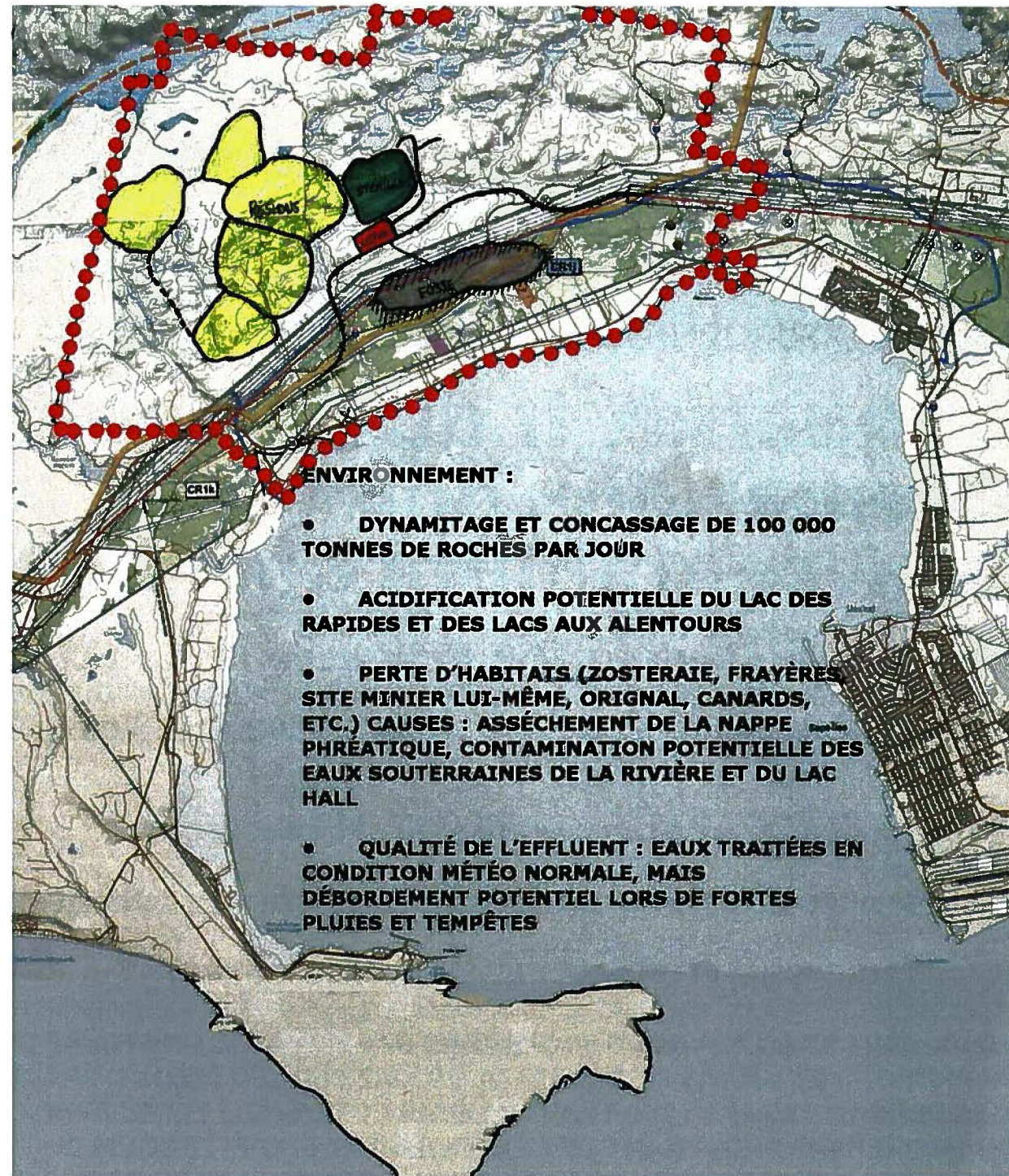


Manquerait-il quelques informations pour une réelle acceptabilité sociale?

- **DÛ AUX IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS, UN RÉFÉRENDUM EST NÉCESSAIRE CAR C'EST L'ENSEMBLE DE LA POPULATION QUI VA SUBIR LES CONSÉQUENCES, DONC C'EST À ELLE À DÉCIDER SI UNE MINE À CIEL OUVERT VAUT LA PEINE POUR LA COMMUNAUTÉ**
- **COMITÉ CONSULTATIF ET DE SUIVI N'EST PAS ENCORE EN PLACE**
- **2 PROCESSUS PARALLÈLES D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE SANS LIEN ENTRE EUX (UN FÉDÉRAL TRÈS RIGOREUX ET UN PROVINCIAL ENCORE INCONNU)**
- **LES ENJEUX SONT SIMPLES : NOUS SACRIFIONS 57 KM² , AVEC UNE FOSSE DE 800 PIEDS DE PROFOND ET UN TAS DE DÉBRIS DE 20 KM² SUR 150 PIEDS D'ÉPAIS, POUR DES JOBS PENDANT 25 ANS (150 TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES AVEC 65% DE LA MAIN D'ŒUVRE PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR ET UN PETIT BOUM DE CONSTRUCTION D'ENVIRON 18 MOIS). ET LA CRISE DU LOGEMENT DANS TOUT ÇA?**



MINE ARNAUD : UN PROJET ACCEPTABLE OU INACCEPTABLE????



TERRITOIRE :

- 57,2 KM² OCCUPÉ PAR LE CLAIM MINIER (ENVIRON 7KM PAR 8 KM)
- FOSSE DE 3,5 KM DE LONG PAR 0,8 KM DE LARGE ET 240 MÈTRES (800 PIEDS) DE PROFONDEUR
- À NOTRE CONNAISSANCE, C'EST UNE MINE DE MAGNÉTITE TITANIFÈRE (35%) ET D'APATITE (14%), MAIS DÉSIGNÉE COMME UNIQUEMENT UNE EXPLOITATION D'APATITE (DURÉE DE VIE D'EXPLOITATION ± 25 ANS)
- REJET DE L'EFFLUENT MINIER DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE HALL (10 000 000 LITRES PAR JOUR)
- LA FOSSE EST À MOINS DE 7 KM EN LIGNE DROITE DE UASHAT
- EMPREINTE TOTALE : 25 KM² AIRE DE RÉSIDUS : 20 KM², FOSSE ET USINE DE TRAITEMENT : 5 KM²
- LA FOSSE EST À MOINS D'UN KM DE LA BAIE DE SEPT-ÎLES
- CRÉATION D'UN MUR-ÉCRAN DE 4 KM DE LONG PAR 150 M DE LARGE PAR 60 M DE HAUT (450' DE LARGE PAR 200' DE HAUT)

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- PAS D'ÉVALUATION DU RISQUE TOXICOLOGIQUE POUR LA SANTÉ HUMAINE POUR LA SILICE CRISTALLINE, LES MÉTAUX ET LES MÉTALLOÏDES (LES PERSONNES VULNÉRABLES SONT PLUS À RISQUE : AÎNÉ-E-S, ATHSMATIQUES, CARDIAQUES, DIABÉTIQUES, FŒTUS)
- DÉTÉRIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR (EXPLOSIONS, CAMIONNAGE, CONSTRUCTION DU MUR-ÉCRAN)
- DÉTÉRIORATION POTENTIELLE DE LA SOURCE D'EAU POTABLE DU LAC RAPIDE (MOINS D'UN KM ENTRE LE CLAIM DE LA MINIERE ET LA PRISE D'EAU)
- SCÉNARIOS D'URGENCE (BRIS POSSIBLE DE LA ROUTE 138 ET DÉVERSEMENTS DE RÉSIDUS DANS LA BAIE)

